



UNPNC INFO-ACG⁶

19 AVRIL 2023

BASE DE L'ACG (Référence accord collectif PNC 2017-2023)

Dispositions contrat social préservées
(rémunération, jours de repos mensuels, règles d'utilisation et de stabilité, congés, journées Joker, prime de Noël, ...)

« + »

- + Garantie de maintien de la flotte LC
- + Pas de départ contraint pendant la durée de l'accord
- + Amélioration des indemnités de cessation de service
- + Emploi PNC : embauche à minima de 250 PNC en CDI sur les 24 prochains mois.
- + Suppression des rotations dérogoires (au 1^{er} juin 2023)
- + Réévaluation prime pour les OK VOL week-ends et jours fériés à 150€ (tous réseaux)
- + 2 périodes de TAF accolables entre 2 mois consécutifs.
- + Prime de 100€ sur certains vols multi-tronçons + attribution chambre possible à l'arrivée
- + Passage CCP après 4 ans de CC iso 8, et CC 6 ans iso 8 ans
- + Lors d'un BR, en cas de retard inférieur à 1H30 prévenu dans les temps, la plage est maintenue et décalée en fonction du retard

Sur MC :

- + Passage de 36 à 33 jours de réserve (PNC basés Roissy).
- + Réduction du TSV de 11h à 10h sur le dernier jour d'un 4 ON.
- + Pas de réserve hors base-sauf volontariat (si accord = 24H de RADD)

« - »

LC - Évolution des ratios PNC/PAX :

Aujourd'hui :

- B787 30/21/228
En W-Y = 249 pax **5 PNC iso 6**
41.5 pax vs 49,8 pax
+ 8,3 PAX/PNC

A venir

- | | |
|---|--|
| - A350 v2 48/32/212
En W-Y = 244 pax
40.6 pax vs 48.8 pax
+ 8.2 PAX/PNC | - B772 28/32/268
En W-Y = 300 pax
42.9 pax vers 50 pax
+ 7.1 PAX/PNC |
|---|--|

+ 40 avions impactés

- Court Courrier / Bases Province : manque de stratégie



LA VOIX DE NOS ADHÉRENTS

A VENIR...

MC : À partir de juin 2023, mise en place d'un atelier Rotations afin d'améliorer la QVT en ayant comme objectif l'amélioration des enchainements rotations, leurs constructions, prise en compte de la pénibilité, la MEP en vocation J, ...

Bidding : Consultation ultérieure des PNC sur la satisfaction BIDDING pour ajustements –éventuel retour vers système DDA.

Future négociation d'un accord relatif à l'environnement de travail :

- Lancement d'une étude technique sur la faisabilité d'une subrogation en cas d'arrêt maladie.
- Amélioration des règles de stabilité et de proratisation.
- ...

...

01 49 89 70 92
07 62 66 91 15



unpnc-cfdt.fr



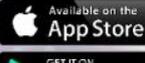
unpnc_officiel



airfranceunpnc@gmail.com



L'équipage



GET IT ON Google Play



UNPNC INFO-ACG⁶

19 AVRIL 2023

L'ACG VALIDÉ SI SIGNATURE

ACG 2023-2028 :
Si + de 50% de Signataires
= **Accord Validé**



30 à 50 % de Signataires :
Référendum possible par la Direction

ACG PNC
2023-2028
(5 ans)

Rappel de la représentativité PNC en % :

- **UNPNC-CFDT = 25,6%**
- SNPNC-FO = 19,50% / UNSA PNC = 19,505%
- UNAC CFE-CGC = 17,95%
- SNGAF = 17,43%

POUR NOS ADHÉRENTS

Un lien individuel vous a été envoyé par mail le 12 avril afin de participer à notre consultation. Vous avez jusqu'au 23 avril 18h00 pour vous prononcer.

La décision qui sera prise par la majorité de nos 2 582 adhérents (soit plus de 50% de votants) s'imposera à tous.

POUR LES NON-ADHÉRENTS

Vous pouvez également donner votre avis, par contre votre avis ne sera pas pris en compte dans le résultat de notre consultation, mais pour avoir un retour le plus large possible.

Pour cela, envoyer un mail (de votre boîte mail Air France **UNIQUEMENT**) à :

consultation.unpnc@gmail.com

01 49 89 70 92
07 62 66 91 15



unpnc-cfdt.fr



[unpnc_officiel](https://www.instagram.com/unpnc_officiel)



airfranceunpnc@gmail.com



L'équipage

